

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Arrêté du 1er février 2013 portant modification de l'arrêté du 29 février 2012 fixant le tableau d'avancement au grade d'ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, au titre de l'année 2012

NOR: DEVK1300704A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 1er février 2013 :

Les ingénieurs des travaux publics de l'État dont les noms suivent sont rayés du tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État au titre de l'année 2012 :

M. DUPONT-ROC (Laurent).

Mme LEVASSORT (Vanessa).

Les ingénieurs des travaux publics de l'État dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État au titre de l'année 2012 :

M. MAS (Christian).

M. ROPITAL (Jean-Michel).